La préposition « dans », la locativité et la diachronie

Jaroslav ŠTICHAUER

Dans une petite étude publiée dans ses *Etudes de grammaire et de vocabulaire français*, Georges Gougenheim attire l'attention sur un emploi, aujourd'hui atypique, de la préposition *dans* qui apparaît dans la *Lettre 136* des *Lettres Persanes* de Montesquieu : « Ici vous voyez la nation espagnole sortir de quelques montagnes... tant de royaumes réunis dans une vaste monarchie qui devint presque la seule ». Voici l'explication qu'en donne Gougenheim :

« La naissance de *dans* à côté de *en* au XVI^e siècle a permis à la langue moderne de différencier ces deux outils grammaticaux. *Dans* a pris la valeur spatiale et matérielle de l'ancien *en*. *En* a exprimé l'intégration, la prise de possession par le dedans, comme nous avons essayé de le montrer dans notre article *Valeur fonctionnelle et valeur intrinsèque de la préposition en en français moderne*.

Nous n'avions pas envisagé le cas de *réunir* qui est particulièrement probant : *réunir* (*dans*) c'est placer ensemble, *réunir* (*en*) c'est constituer un tout avec des éléments antérieurement distincts. Le *en* est le même que celui qui figure après les verbes exprimant une transformation, tels que *changer* ou *transformer*.

Au XVIII^e siècle, comme le montre l'exemple de Montesquieu, la distinction entre *dans* et *en* n'était pas encore achevée. On trouve *changer dans* : "Et cela s'est changé pour nous *dans la plus bonne des mères*" (Beaumarchais, *Mariage de Figaro*, IV, 1) » (Gougenheim 1970 : 54).

L'intuition de Gougenheim est dans l'ensemble juste. Dans les lignes qui suivent, je vais tâcher de montrer que l'évolution des emplois de la préposition locative *dans* s'inscrit dans une logique dictée par l'opposition de ce qu'on pourrait appeler locativité forte par rapport à la locativité faible.

Dans un premier temps, on peut constater que dans *Les Lettres persanes* (comme d'ailleurs dans d'autres oeuvres du même auteur ou chez d'autres auteurs de cette première moitié du XVIII^e siècle), on peut trouver quantité d'autres emplois de la préposition *dans* qui présentent également une certaine anomalie par rapport à l'usage contemporain. Ainsi, dans la *Lettre 11*, on trouve :

(1) ...lorsqu'il trouva dans son chemin une femme jeune et belle, qui revenoit de la fontaine... (Frantext).

On relève dans Frantext 60 occurrences du syntagme prépositionnel *dans son chemin*, dont la première remonte à 1660 (Jacques de Coras), alors que pour le syntagme concurrentiel *sur son chemin*, on en compte 291, soit presque cinq fois de plus. Sans entrer pour le moment dans le vif du sujet, constatons encore que sur le réseau on obtient, à des proportions légèrement différentes, les mêmes différences d'emploi : aucun exemple pour *Il a trouvé dans son chemin*, 26 pour *Il a trouvé sur son chemin*. Avec le passé simple, le bilan est le suivant : 91 exemples pour *Il trouva sur son chemin*,

contre 22 pour *Il trouva dans son chemin*, mais dans ce dernier cas, la plupart des exemples reprennent, dans différentes sources informatisées, la phrase de Montesquieu.

En ce qui concerne les sites (dans la terminologie de Vandeloise 1986) « immatériels » ou figurés comme le *paradis*, l'usage de Montesquieu paraît différer, là aussi, de celui d'aujourd'hui (*Lettre 24*) :

(2) ...nos prophètes nous disent qu'elles n'entreront point dans le paradis, pourquoi faut-il qu'elles se mêlent de lire un livre... (Frantext).

Par contraste et à titre de comparaison, on peut donner les chiffres relevés sur le réseau : pour *entrer dans le paradis*, on en trouve 322, alors que la séquence concurrente avec la préposition à (*entrer au paradis*) en compte quelque 28.000.

On peut faire un constat analogue quant à l'emploi de *dans* devant les toponymes. Si l'on laisse de côté la distinction bien connue entre les emplois du type à *Paris* vs *dans Paris* (*Il a longtemps vécu à Saint-Denis, mais il habite maintenant dans Paris*), le français contemporain n'emploie la préposition *dans* que devant un toponyme (féminin, nom de pays ou de région) suivi d'un modifieur, tandis que la structure de « localisation de base » a le format : en + Dét $\emptyset + N + E$, d'où la différence entre (3) et (3a) :

- (3) dans la Sicile (musulmane + nouvellement conquise + du XII^e siècle, etc.).
- (3a) passer ses vacances (en Sicile + *dans la Sicile).

Or on peut trouver fréquemment chez Montesquieu des constructions comme (*Lettre 112*, Frantext, cf. aussi Brunot 1909 : 634) :

(4) Il y avoit autrefois dans la Sicile de puissans royaumes et des peuples nombreux...

On peut y ajouter d'autres types d'emplois déviants par rapport à l'usage moderne, tel que *dans* suivi d'un complément pronominal (*Lettre 69*, Frantext, cf. Spillebout 1985 : 283) :

(5) Souvent même l'impuissance ne seroit pas dans lui, mais dans les choses rélatives...

Ce type d'emploi est à rapprocher également de celui dans lequel la préposition dans régit un complément nominal désignant une personne et interprétable génériquement (*Lettre 139*, Frantext, cf. Brunot 1924 : 1055) :

(6) ...voici un grand exemple de la tendresse conjugale, non seulement dans une femme, mais dans une reine

On peut en conclure pour le moment que l'usage classique (cf. Brunot 1924 : 1055 sqq.) peut différer de l'usage moderne qui est, lui aussi, loin d'être figé. Il suffit d'observer différents types de constructions prépositionnelles locatives pour s'en convaincre. Comparons par exemple les constructions (7) et (8), apparues tout récemment à propos du voyage du pape en Allemagne et relevées sur le réseau :

- (7) Benoît XVI de retour dans sa terre natale (854 occurrences).
- (8) Arrivée de Benoît XVI sur sa terre natale (environ 24.300 occurrences).

Même si la proportion des occurrences de (7) par rapport à celle de (8) paraît extrêmement faible, le chiffre absolu n'est certainement pas négligeable. Je vais proposer un peu plus loin un patron explicatif pour ces emplois concurrents, ancré en partie dans un axe diachronique. Avant de le faire, il convient, à ce niveau de l'analyse,

de présenter un certain nombre de témoignages historiques, notamment ceux de quelques grammairiens et lexicographes des XVI^e–XVIII^e siècles. Rappelons que la préposition *dans* (et sa variante *dedans*) fait son apparition en français vers le milieu du XVI^e siècle (cf. Gougenheim 1970). Je laisse ici de côté la question, peu pertinente pour mon propos, de savoir si *dans* est une descendante directe de la préposition médiévale *dens/denz* (<**de intus*) ou s'il ne s'agit que d'une variante de *dedans*.

Louis Meigret est certainement l'un des premiers grammairiens à connaître la préposition dans (à côté de dedans, qui lui sert d'exemple nettement plus souvent). Il n'indique pas cependant, notamment dans les emplois toponymiques, de différence entre à et dedans, comme en témoigne ce passage : « Qant donges en et localle, elle ne gouuerne point le' noms propres de' villes, soet masculines ou femenines : car a, y et plus vzité, ou bien dans, ou dedans : come, il et allé a Rome, plutót g'en Rome : il et a, ou dedans Rome plutót q'en Rome » (Meigret 1550/1888 : 167). En revanche, il est sensible à la différence d'emploi entre les constructions locatives sans et avec article zéro du type : $en + D\acute{e}t + N$ vs $en + D\acute{e}t Ø + N$, comme le montre le passage suivant : « Nou'dizons bien on le men' en prizon, sans article : nou'ne diron'pas toutefoes on descent ce vin en caue, pour en la caue. Il faot aosi entendre ge la locucion sans articl' et plus jeneralle, qe celle qi et par l'article (...) de sorte qe qant on dit il et en prizon, ou en caue, nou' comprenons q'il et en qelqe prizon, ou en caue qe ce soet » (Meigret 1550/1888 : 168). L'enseignement de Meigret paraît très clair: la puissance de localisation de la préposition *en* dépend de la présence ou de l'absence du déterminant. La construction avec déterminant zéro (en cave) correspond à un emploi générique (les bouteilles se conservent en cave) qui accuse un très faible niveau de locativité, alors que celle, occurrentielle, du type en + Dét + N (descendre le vin en la cave pour reprendre l'exemple de Meigret) représente une localisation référentielle.

Un autre témoignage, postérieur à celui de Meigret de quelque soixante-dix ans, est celui de Maupas. Il est, me semble-t-il, capital à plusieurs égards. Dans le chapitre consacré aux prépositions (Maupas 1632 : 344-346, De la preposition), il signale bien entendu que la préposition en « ne peut compatir avec les articles Le entier, ni les. Rex est arce. Le Roy est dans, dedans le Chasteau, au Chasteau. Mais nom (sic!), En le Chasteau, Ainsi, Dans, dedans les jardins, aux, és jardins : Mais non ; En les jardins, Or se propose bien En, à tous feminins. En la maison », mais outre cette contrainte, il ne semble pas faire de différence d'emploi entre les quatre prépositions (dans, dedans, en, à). Comme le souligne Brunot (1909, 1924), il distingue les différents emplois prépositionnels devant les toponymes : d'un côté, en serait de règle devant les « maiora loca » (en France, en Italie), de l'autre côté, les « minora loca » sont normalement introduits, sauf quelques exceptions (villes en Terre sainte notamment), par à (à Paris, à Blois). Maupas ajoute cependant un passage très intéressant sur une distinction bien subtile qu'il croit déceler dans le cas des noms de ville : « Bien pouvons-nous dire en Paris, en Blois, Orleans, &c. Voulans entendre non transport ou demeure, mais une chose contenuë dans les pourpris de la Ville un tel est plus sçauant homme qui soit en Paris » (Maupas 1632: 346). Sa distinction entre à Paris et en Paris semble correspondre parfaitement à la différence d'emploi que l'on fait aujourd'hui entre à Paris et dans Paris. Si son observation est vraiment conforme à l'usage de l'époque, elle peut vouloir dire que dans cette première moitié du XVII^e siècle, on pouvait être déjà conscient, dans un cas précis, de cette dualité entre ce que l'on va définir comme locativité forte et locativité faible, à ceci près que la préposition *dans*, interchangeable dans beaucoup de cas avec à et *en* comme on vient de le constater, n'était pas encore suffisamment individualisée pour cette nouvelle tâche.

Dans sa Grammaire françoise sur un plan nouveau, le Père Buffier (1709 : 285-286, Remarques sur quelques Prépositions) précise que « En & dans se prennent d'ordinaire au même sens ; mais devant les noms qui n'ont point d'article on met en & jamais dans (...) on dira plutot dans la maison qu'en la maison (...) ». On peut en tirer tout de suite deux enseignements. Premièrement, les deux prépositions ont pour Buffier, en ce début du XVIIIe siècle, une même valeur locative. Deuxièmement, il observe des contraintes grammaticales qui empêchent de dire dans carrosse, mais, objectivement, il ne peut pas encore se poser la question de savoir pourquoi une construction telle que en la maison, apparemment vieillie à son époque¹, est moins bonne que l'autre avec dans et s'il y a un rapprochement à faire entre la construction en/dans la maison d'un côté et une autre où en s'avère exclu. Il relève en effet, un peu plus tard (Buffier 1709 : 285), trois « occasions où en & dans ne se mettent pas indifféremment » dont la troisième est intéressante pour notre propos : « Dans se met avec les noms qui expriment les endroits où l'on serre quelque chose, &c. dans mon coffre, dans mon porte-feuille, & non pas en mon coffre, &c. ». Il dégage ainsi un type de relation qui rappelle, comme on va le voir, la relation fonctionnelle entre le site et la cible que Vandeloise (1986) appelle la relation contenant/contenu (C/c).

Un demi-siècle plus tard, Lhomond (1780) semble différencier les emplois des deux prépositions, *en* et *dans* : « *Dans*. Etre *dans* la maison : serrer *dans* une cassette. *En*. Etre *en* Italie, voyager *en* Allemagne » (Lhomond 1780 : 61, chapitre VII, *La Préposition*). *En* est désormais confiné, semble-t-il, dans des emplois toponymiques.

A la fin du XVIII^e siècle, l'abbé Féraud donne dans son dictionnaire (1787-1788) un résumé extrêmement riche de l'évolution des deux prépositions locatives. D'un côté, il signale d'entrée de jeu (article Dans) que « Dans et en ne sont synonimes, ni pour l'emploi, ni pour le sens ». Et il poursuit en précisant que « En a un sens vague et indéfini, qui indique seulement en général où l'on est, et marque un rapport du lieu où l'on se trouve, à un autre, où l'on pourrait être : on est en ville, quand on n'est pas à sa maison; en campagne, ou en province, quand on a quitté Paris ». De l'autre côté, (article En), il est obligé de reconnaître que « En et dans ont beaucoup de ressemblance, et il est difficile de dire précisément quand il faut préférer l'un à l'autre ». Il ajoute un certain nombre de « règles générales » régissant l'emploi des deux prépositions. Dans le paragraphe VI, il essaie d'expliquer pourquoi l'usage de l'époque admet à la fois les phrases J'ai lu cela en un bon livre vs J'ai lu cela dans un bon livre : « On met aussi en, ou dans, devant les adjectifs de nombre, et devant ceux qui y ont rapport; comme, plusieurs, divers, chaque, quelque, etc. J'ai lu cela en un bon livre, ou, dans un bon livre; en mille ocasions, ou, dans mille ocasions; en plusieurs endroits, ou, dans plusieurs endroits, etc. ». L'explication est bien curieuse, car elle ne tient aucun compte du type du complément prépositionnel ni de la présence d'un adjectif qualificatif (bon), mais traduit, me semble-t-il, cette marge d'incertitude qui accompagne encore, vers la fin du XVIII^e siècle, les emplois locatifs introduits par la préposition dans.

¹ Le dernier exemple que l'on trouve dans Frantext date des années 1684–1686 (Dangeau): «...une délibération prise en la maison de ville...».

Nous avons donc vu un certain nombre d'analyses et de commentaires grammaticaux remontant aux XVI^e–XVIII^e siècles. L'enseignement général que l'on peut en tirer, c'est qu'ils traduisent assez fidèlement l'embarras que ressentent pour la plupart leurs auteurs devant les faits qui nous intéressent ici. Après ce renvoi historique, essayons maintenant de proposer un cadre explicatif et de voir par la suite s'il peut nous servir à éclairer ce type d'emplois prépositionnels.

Comme on sait, certains syntagmes prédicatifs se comportent comme des adjectifs composés prédicatifs et sont donc pronominalisables par *le* :

(9) Ce veston n'est pas à la mode, celui-ci ne l'est pas non plus.

Intuitivement, on sent que le syntagme prépositionnel à la mode n'a aucune valeur de localisation, comme le prouve d'ailleurs l'impossibilité d'être pronominalisé par y :

(9a) *Ce veston n'est pas à la mode, celui-ci n'y est pas non plus.

Or un certain nombre d'emplois prépositionnels accusent une particularité intéressante en ceci qu'ils sont pronominalisables (cf. Noailly 1999 : 110, Štichauer 2004 : 118–125) à la fois par *le* et par *y*, comme le montrent les exemples (10) et (11) :

- (10) Paul n'est pas à l'armée et Jean (ne l'est pas non plus + n'y est pas non plus).
- (11) Paul est en prison et Jean (y est + l'est) aussi.

Comment interpréter ce phénomène pour le moins curieux ? Si, comme le montre exemple (9), une suite est pronominalisable uniquement par le, elle doit avoir le caractère nominal et/ou adjectival sans aucune valeur locative. En traduisant cela en traits, on pourrait la définir ainsi : [+ Nom, - Loc]. Si, par contre, une suite est pronominalisable à la fois par les deux pronoms le et y, la définition devra être la suivante : [+ Nom, + Loc]. Les suites qui ont donc le format général du type : X V SP (où X désigne le sujet, V un verbe et SP un syntagme prépositionnel) correspondent à une des quatre possibilités, comme le montre le petit tableau suivant² :

Définition en traits ±Nom ; ±Loc	Suite	Pronominalisation
[+ Nom ; - Loc]	Il est à la mode.	Celui-ci l'est aussi.
[+ Nom; + Loc]	Il est en classe.	Elle $(y + 1')$ est aussi.
[- Nom; + Loc]	Il est dans un café.	Elle $(y + *l')$ est aussi.
[- Nom; - Loc]	Il est à un kilomètre de l'arrivée.	Elle (*l'+ ?*y) est aussi.

La différence entre une suite caractérisée par les traits [+ Nom ; + Loc] et celle dont la matrice correspondrait à la configuration [- Nom ; + Loc] pourrait être définie précisément comme la différence entre ce qu'on peut appeler la locativité forte et la locativité faible. En effet, la locativité forte traduit, dans le format général : X + être + Prép Loc + Dét + N, dans lequel X correspond à la notion de cible et le groupe prépositionnel Prép Loc + Dét + N correspond à celle de site (dans le sens de Vandeloise 1986), une telle relation configurationnelle saturée (au plan de la conceptualisation

_

² Une phrase comme *Paul mange dans un restaurant* pourrait être réécrite en deux phrases de base: *Paul mange + Paul est dans un restaurant*, autrement dit V peut représenter un verbe qui n'est pas locatif par nature.

Jaroslav ŠTICHAUER

spatiale) entre le site et la cible. La phrase *Il est en classe* correspond donc à la locativité faible, alors que la suite *Il est dans une classe* est l'expression de la locativité forte.

On peut relever un autre phénomène intéressant quand on observe le comportement syntaxique de certaines suites du type $en + D\acute{e}t Ø + N$ par rapport à celles qui ont le format $dans + D\acute{e}t + N$ ou encore $\grave{a} + D\acute{e}t + N + Modifieur$. Les phrases (12) et (12a):

- (12) Jean est en prison.
- (12a) Jean est à la prison de Fresnes,

qui diffèrent par le degré de locativité des groupes prépositionnels *en prison* et à la prison de Fresnes, admettent en effet toutes les deux la reprise anaphorique par y :

(13) Jean est (en prison + à la prison de Fresnes). Il y apprend un métier.

Etant donné que le groupe prépositionnel *en prison* est, lui aussi, pronominalisable à la fois par y et par le (*Son frère* y *est aussi* + l'*est aussi*), on peut supposer que c'est le trait [+ Loc], présent dans les deux groupes, qui autorise la possibilité d'une reprise anaphorique par y. Le trait [+ Nom] explique en revanche que certains groupes du type en + Dét $\emptyset + N$ admettent l'anaphorisation de N (cf. Štichauer 2004 : 119) :

(14) Jean aime se promener en forêt_i. Il en_i apprécie le charme + Il la_i trouve très agréable + Il lui_i trouve une vertu curative.

Une reprise du type:

(14a) Jean aime se promener en forêt. [?]Elle_i est très salutaire pour son asthme.

s'avère cependant moins acceptable sans être agrammaticale. Il faudrait procéder à une étude détaillée pour pouvoir expliciter clairement tous les paramètres qui sont en jeu et qui permettraient de rendre compte des différences d'acceptabilité entre, par exemple, les phrases (15) et (16):

- (15) Paul est à l'université_i. ("Elle_i est très ancienne. + "Sa_i fondation remonte au XIV^e siècle.)
- (16) Les enfants sont à la neige, Elle, est très poudreuse cette année.

Un autre test de type syntaxique permet de départager les emplois à locativité forte de ceux à locativité faible. Si la localisation est en effet complexe, autrement dit si le site permet d'être exprimé par deux (ou plusieurs) groupes prépositionnels, leur ordre linéaire est normalement indifférent. Ainsi, les phrases (17) et (17a) sont toutes les deux parfaitement acceptables, la seule différence consiste dans une configuration modifiée (en termes de saillance) :

- (17) Les bouteilles sont dans la cave sur plusieurs étagères.
- (17a) Les bouteilles sont sur plusieurs étagères dans la cave.

Dans les deux cas, il s'agit de toute évidence de groupes prépositionnels à locativité forte. Or les groupes prépositionnels de type $en + D\text{\'et } \emptyset + N$ ($en \ cave$), donc groupes à locativité faible, se prêtent plutôt mal à cette commutation et leur acceptabilité est plutôt ou même très douteuse, comme le montrent les exemples (18) et (18b) :

- (18) [?]Les bouteilles sont en cave sur plusieurs étagères.
- (18b) ??Les bouteilles sont sur plusieurs étagères en cave.

Ceci nous amène directement à l'hypothèse selon laquelle la locativité conceptuelle est corrélée au plan syntaxique : il semble en effet que la locativité forte correspond à une forte régularité syntaxique. Qu'entend-on par là ? Si l'on prend comme seul exemple la préposition dans, on observe que, premièrement, le format de son complément est contraint (on laisse pour le moment de côté les emplois toponymiques), autrement dit il doit être toujours de type $D\acute{e}t + N$ ($dans\ une/la\ forêt$ vs * $dans\ forêt$). La préposition dans peut être également coordonnée avec une autre préposition locative avec un seul complément (dans + et + PrépLoc + N) :

- (19) Lutte contre les insectes et larves dans et sur le sol (exemple pris sur le réseau). alors que en (tout comme la préposition locative a, cf. Ruwet 1982 : 319) ne permet pas ce type de constructions :
 - (20) *Les oiseaux en et sur la cage.

Les groupes prépositionnels avec *dans* peuvent être prototypiquement anaphorisés, comme on sait, par *dedans*, tout d'ailleurs comme *sur* par *dessus*, *sous* par *dessous*, etc. On a ainsi :

(21) La lettre est dans la boîte. Elle est dedans.

Cette reprise anaphorique devient problématique (cf. Štichauer 2004 : 123) lorsque le groupe régi par *dans* est interprété métaphoriquement, comme c'est le cas de (22) :

(22) Pierre (est + travaille) depuis trois ans dans le vêtement/le bâtiment (secteur de...). [?]Il (est + travaille) dedans.

Dans les emplois prototypiques, *dans* peut être aussi paraphrasé par des constructions prépositives comme à *l'intérieur de* :

(23) Paul est dans le jardin./Il est à l'intérieur du jardin,

alors que les paraphrases de ce types sont beaucoup moins naturelles sinon exclues dans les emplois moins prototypiques ou encore renvoient au sens prototypique comme le montre l'exemple (24) :

(24) Pierre travaille à l'intérieur du bâtiment,

qui ne paraphrase pas (22) au sens de « secteur du bâtiment ».

Mais que faut-il entendre ici par prototypicité ou emploi locatif prototypique? Claude Vandeloise (1993) a montré d'une façon convaincante que les emplois de la préposition dans ne sauraient être décrits uniquement par des propriétés géométriques et/ou topologiques des sites ou encore par la position géométrique et/ou topologique des cibles par rapport aux sites (dimensionnalité, inclusion partielle ou totale, etc.), mais qu'il fallait introduire un concept fonctionnel complexe qu'est la relation contenant/contenu (C/c) entre le site et la cible. On peut penser cependant que, comme on vient de le voir, la corrélation entre propriétés syntaxiques et propriétés conceptuelles n'est pas fortuite et qu'elle correspond à une réalité linguistique. Une préposition locative, en l'occurrence dans, est le plus souvent employée (je laisse ici délibérément de côté tous les autres emplois de dans, temporels entre autres) dans des constructions syntaxiques présentant une certaine régularité que l'on peut visualiser, en guise de résumé, par le tableau suivant :

Jaroslav ŠTICHAUER

Construction	±
Dans + Dét + N	+
Dans + et + Prép Loc + N	+
Dans + N + Prép Loc + N/Prép Loc + N + Dans + N	+
Dans + N = a l'intérieur de N	
Dans + N/Dedans	+

Si une construction correspond à cette matrice idéale, elle atteint le plus haut niveau de prototypicité, autrement dit de locativité (locativité forte) Elle est donc le meilleur représentant de sa catégorie. Si par contre les différents emplois sont plus ou moins déréférentialisés (ne renvoient pas à des situations topologiques concrètes), ils perdent en locativité, ce qui se traduit aussi au plan syntaxique. L'exemple le plus élémentaire en serait les constructions métaphoriques. Si l'on prend une phrase comme (25) :

(25) Je suis dans le pétrin,

il est évident que cette perte de locativité a des répercussions syntaxiques, comme le montre l'inacceptabilité de (25a) :

(25a) Je suis dans le pétrin. *Elle y est aussi. + *Elle est dedans aussi.

Or il existe en français des emplois de *dans* introduisant certaines portions d'espace telles que désert, plaine ou île qui se prêtent plutôt mal à une explication de type géométrique (tridimensionnalité vs bidimensionnalité du site) et/ou topologique. La relation contenant/contenu semble ne jouer ici aucun rôle – on voit mal en effet comment le contenant (*le désert*, *la plaine*) « contrôle la position du contenu » (cf. Vandeloise 1993 : 33) dans des phrases comme :

- (26) Pierre aime passer une partie de ses vacances dans le désert.
- (27) Les chasseurs préhistoriques se sont établis dans la plaine.

On peut ajouter encore que ces constructions n'admettent guère des reprises anaphoriques par dedans:

- (28) Paul vit depuis des années dans une île déserte. ^{??}Il se plaît beaucoup dedans.
- (29) Jean aime chasser dans le désert. ?? Il trouve dedans des espèces animales qui ne se trouvent pas ailleurs.

Je crois que l'explication pourrait être cherchée précisément au plan diachronique. On a déjà vu qu'une fois introduite dans la langue vers 1550, la préposition dans (dedans) s'impose relativement lentement. Comme le montre Brunot : « Pour marquer la situation sur un lieu, on hésite toujours entre à, en, dans et sur » (1924 : 1060). Au XVIII^e siècle, l'usage distingue déjà très clairement entre dans préposition et dedans adverbe. Voltaire peut dire (je cite d'après Vernier 1888 : 99) : « Si nos ancêtres employaient dedans avec un complément, c'est qu'ils n'avaient pas songé que ce mot est un adverbe ». Les exemples prises dans Les Lettres persanes montrent cependant que la préposition dans peut se trouver en « suremploi », c'est-à-dire dans des constructions où la langue moderne préfère une autre préposition. L'hésitation d'un Féraud devant les emplois de type : J'ai lu cela en/dans un livre traduit, me semble-t-il, une situation où l'usage n'était pas encore complètement fixé et où des constructions locatives comme

dans la Perse (chez Montesquieu, entre autres) ou encore j'ay nulle blessure dans la main (Baro 1628, Frantext) représentaient des emplois à locativité forte. Peu à peu, l'évolution est allée dans le sens d'une certaine « spécialisation » des emplois où la locativité forte était de plus en plus corrélée avec la conceptualisation de la relation sitecible, ce qui se traduit, comme on vient de le voir, par différents niveaux de régularité syntaxique. On comprend dès lors pourquoi une localisation forte n'était plus nécessaire pour, par exemple, les toponymes (ou du moins certains types de toponymes) ou encore les noms désignant les parties du corps. Dans les deux cas, il s'agit en effet des lexèmes représentants des objets dotés d'une spatialité orientée qui leur est inhérente. Chaque objet géographique est en effet structuré dans une spatialité orientée selon plusieurs axes (points cardinaux, distances, appartenance à des ensembles comme continents, pays, etc.), chaque partie du corps (dans une vision médicale populaire) est, elle aussi, orientée selon plusieurs axes (haut/bas, droite-gauche, devant/derrière, orientation par rapport à d'autres parties du corps : épaule-coude-bras, etc.). Pour exprimer une localisation simple non-pertinente, il suffit de dire désormais en Perse et non plus dans la Perse, ou encore blessure à la main (quelque 17.500 occurrences sur le réseau) et non plus blessure dans la main (6 occurrences seulement).

Revenons maintenant aux exemples (26)–(29). Le recours à la diachronie offre ici aussi, me semble-t-il, un élément de réponse. Les constructions de type dans la plaine exprimaient d'abord une localisation forte, mais elles ne sont aujourd'hui que des résidus d'un état antérieur où, comme on vient de le voir, la locativité forte n'était pas encore corrélée avec une conceptualisation spatiale traduite, elle, par des relations fonctionnelles de type contenant/contenu. Il est donc prédictible, si cette hypothèse est correcte, que dans va être de plus en plus concurrencée dans ce type d'emplois par d'autres prépositions locatives et notamment par sur. Quand on compare les données statistiques fournies par des moteurs de recherche comme Google sur les constructions concurrentes, on observe des pourcentages relativement importants de deux côtés (à une seule exception), mais il serait certainement prématuré d'en tirer des conclusions trop fortes. Pour en donner quelques exemples : on trouve 156.000 occurrences pour dans une île, mais 908.000 (!) pour sur une île, 55.000 occurrences de dans une plaine contre 19.400 pour sur une plaine, 133.000 pour dans un désert contre 635 seulement pour sur un désert. Il n'est peut-être pas sans intérêt de comparer les statistiques pour dans/sur une île avec les dates des premières attestations de chacune des constructions telles que l'on peut les avoir grâce à Frantext (je distingue les deux graphies attestées) :

dans une isle	Fauchet, 1602
dans une île	Pascal, 1662
sur une isle	Bossuet, 1681
sur une île	Mme de Staël, 1794

Cette petite donnée statistique montre, il est vrai, un seul type de construction prépositionnelle, mais la tendance s'en dégage très nettement. Il serait certes tentant de faire toute sorte de prédictions, mais contentons-nous pour le moment de constater, en guise de conclusion, que la locativité, telle qu'elle se manifeste à travers des emplois prépositifs, continue à évoluer, peut-être vraiment dans le sens de cette correspondance entre prototypicité et régularité syntaxique.

Jaroslav ŠTICHAUER

Bibliografie

- Brunot, Ferdinand, *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, tome III, 1909; tome IV.2, 1924.
- Buffier, le Père, *Grammaire françoise sur un plan nouveau*, Paris, 1709 (disponible sur le site de la BNF : gallica.bnf.fr).
- Féraud, Dictionnaire critique de la langue française, 3 tomes, Marseille, Jean Massy, 1787-1788.
- Gougenheim, Georges, Tant de royaumes réunis dans une vaste monarchie, in Etudes de grammaire et de vocabulaire français, Paris, Editions Picard, 1970.
- Lhomond, M., *Elemens de la grammaire françoise*, Paris, 1780 (disponible sur le site de la BNF : gallica.bnf.fr).
- Maupas, Charles, *Grammaire et Syntaxe Françoise*, III^e éd., Rouen, 1632 (disponible sur le site de la BNF : gallica.bnf.fr).
- Meigret, Louis, *Le Tretté de la Grammere Françoeze* (1550), éd. Wendelin Foerster, Heilbronn, Verlag Henninger, 1888.
- Noailly, Michèle, L'adjectif en français, Paris, Ophrys, 1999.
- Ruwet, Nicolas, Grammaire des insultes et autres études, Paris, Editions du Seuil, 1982.
- Spillebout, Gabriel, Grammaire de la langue française du XVIIe siècle, Paris, Picard, 1985.
- Štichauer, Jaroslav, Locativité et prototypicité exemple de quelques prépositions et emplois locatifs, in "Langue et Société, Dynamique des Usages", XXVII^e Colloque international de linguistique fonctionnelle, Opera Romanica 5, České Budějovice, 2004.
- Vandeloise, Claude, L'Espace en français, Paris, Editions du Seuil, 1986.
- Vandeloise, Claude, Les analyses de la préposition «dans »: faits linguistiques et effets méthodologiques, in Lexique 11, Les Prépositions, méthodes d'analyses, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1993.
- Vernier, Léon, Etude sur Voltaire grammairien et la grammaire au XVIII^e siècle, Paris, Hachette, 1888.

Locativity and Diachrony: the French Preposition "dans"

The paper deals with the evolution of the French locative preposition *dans* in different kinds of locative constructions. Based on operational concepts of strong/weak locativity, it strives to show that prototypical use of *dans* seems to be strongly correlated with syntactic regularity (possibility of coordination, anaphorization, etc.). This pattern is then made use of to explain some peculiarities in the diachronic evolution of this preposition, notably when it is complemented by primarily bi-dimensional space portions like island.

Université "Charles", Prague La République Tchèque